

## MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

### ARRETE POUR TRAVAUX RUE NEZENEL

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUÉLIC,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/1

**Vu la** loi du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Considérant** la nécessité de régler la circulation et le stationnement au droit du chantier dans la rue Nézenel,

## ARRÊTONS

### Article 1 :

A compter du 25/09/23 et jusqu'au 06/10/23, le stationnement est interdit au droit du chantier dans la rue de Nézenel au N°42.

**La circulation** est interdite le 27/09/23 et le 28/09/23 afin d'effectuer des travaux de raccordement.

### Article 2 :

Mise en place de la signalisation et des déviations par l'entreprise intervenante :

**Mahé Hubert**

Déviations, dans la rue du Rivage et rue des Bons Enfants.

### Article 3 :

La Gendarmerie et la police municipale sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUELIC, le 15 septembre 2023

Monsieur le Maire,

Eric PATUREL

